

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 4
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2018

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS, Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD, Hélyette SALAÜN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY, Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT, François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ, Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY, Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

Absents:

Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h19

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DL.18.093 - Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec Orléans Métropole et Ingré

Christian DUMAS expose:

Le conseil municipal, par délibération du 13 février 2018, a approuvé une convention de groupement de commandes entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans, le GIP LOIRE & ORLEANS ECO et les communes de la métropole ainsi que la liste des familles d'achats à mutualiser en 2018.

En raison de besoins supplémentaires, il est proposé d'ajouter des familles d'achats :

Intitulé Famille	Coordonnateur
 Fourniture, mise en oeuvre et maintenance de la solution de gestion des procès-verbaux électroniques des polices municipales et de la police intercommunale des transports 	Orléans Métropole

Ceci exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la convention de groupement de commandes en application de la délibération du 13 février 2018; Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 3 décembre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver l'ajout des familles d'achat suscitées à la convention de groupement de commandes passée avec Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans, le GIP LOIRE & ORLEANS ECO et les communes de la métropole.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 4 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT et Roselyne RAVARD) et 24 pour, les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1 9 DEC. 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 0 2 JAN, 2019

Publication le : 0 2 JAN, 2019

0 2 JAN. 2019

Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DL-18-093

1

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2019-01-02T11-09-46.00 (MI214572249)

Identifiant unique de l'acte

045-214501694-20181219-DL-18-093-DE (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Ajout d'une famille d'achat à la convention de grode commandes passée avec Orléans Métropole ingré

Date de décision :

19/12/2018

Délibération

Matière de l'acte :

Nature de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.3. Autre délibération concernant les marchés publics.

Acte:

DL.18.093-FIN-ajout famille achat

Multicanal: Non

à la convention groupement de commandes passée avec orléans

métropole et ingré.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/01/19 à 11:09

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 02/01/19 à 11:09

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 02/01/19 à 11:15